

ARS Occitanie

# Présentation de l'outil national

Février 2025 & Mars 2025

Tous mobilisés pour la *santé*  
de 6 millions de personnes en Occitanie



# Règles d'organisation de la réunion

## Pendant le webinaire



Microphone

Micros coupés pour l'ensemble des participants



Utilisation du tchat  
Questions prises à chaque étape



Conversation

Enregistrement audio et vidéo du webinaire

## Après le webinaire



Mise à disposition du lien vers STARS-FIR dans la conversation du Webinaire



Vidéo à disposition sur le site internet de l'agence



Support communiqué + complété des questions posées en séance

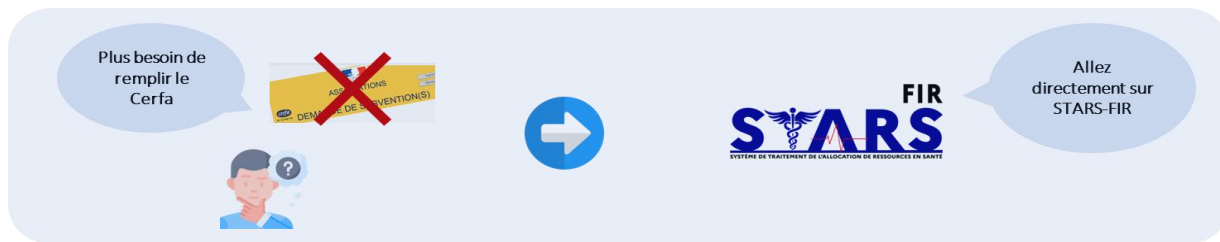
# Qu'est-ce que STARS-FIR ?

**STARS-FIR**, est un **outil développé par une ARS** avec aujourd'hui un **déploiement national à l'ensemble des ARS**.

STARS-FIR permet **le dépôt dématérialisé puis le traitement d'une demande de subvention du Fonds d'Intervention Régional (FIR)** à travers plusieurs étapes :

De l'instruction à la validation du projet, puis sa contractualisation, le suivi financier, et le suivi de sa bonne exécution.

En résumé, **STARS-FIR permet une gestion dématérialisée de l'ensemble des dossiers relevant du FIR en sécurisant et en fluidifiant la gestion du FIR.**



# Les apports de STARS-FIR ?

## Simplification des saisies

- Création d'un compte porteur : maîtrise et mise à jour des informations par les porteurs
- Compte organisme qui permet de conserver l'ensemble des pièces (RIB...) : évite les demandes multiples en cas de pluralité de projets
- Interface entre STARS-FIR et la base SIREN



## Centralisation de l'info

- Echanges facilités via une messagerie interne : permet la traçabilité des échanges, y compris en cas de changement de responsable (coté porteur ou ARS)
- Centralisation des données du porteur, des conventions... et historisation des actions.



## Amélioration de l'info

- Information sur l'état d'avancement du projet, de son dépôt jusqu'au paiement (notifications à différentes étapes ou consultation du projet)
- Informations adressées aux responsables légaux et aux responsables métier, indépendamment de la création d'un compte porteur
- Le cas échéant, rappel pour le dépôt des bilans intermédiaires et finaux

## Outil ergonomique & intuitif

- Présentation par modules, onglets et sous-onglets
- Menus déroulants, champs pré-remplis, informations obligatoires indiquées (\*), messages d'information explicites en cas d'erreur de saisie avec lien vers l'onglet concerné



# La chaîne d'allocation de ressources dans STARS-FIR

01

## Communication par l'ARS des modalités de dépôt et/ou de suivi des projets

*(Etape « prérequis » : Pas de dépôt de dossier dans STARS-FIR sans contact préalable avec l'ARS)*



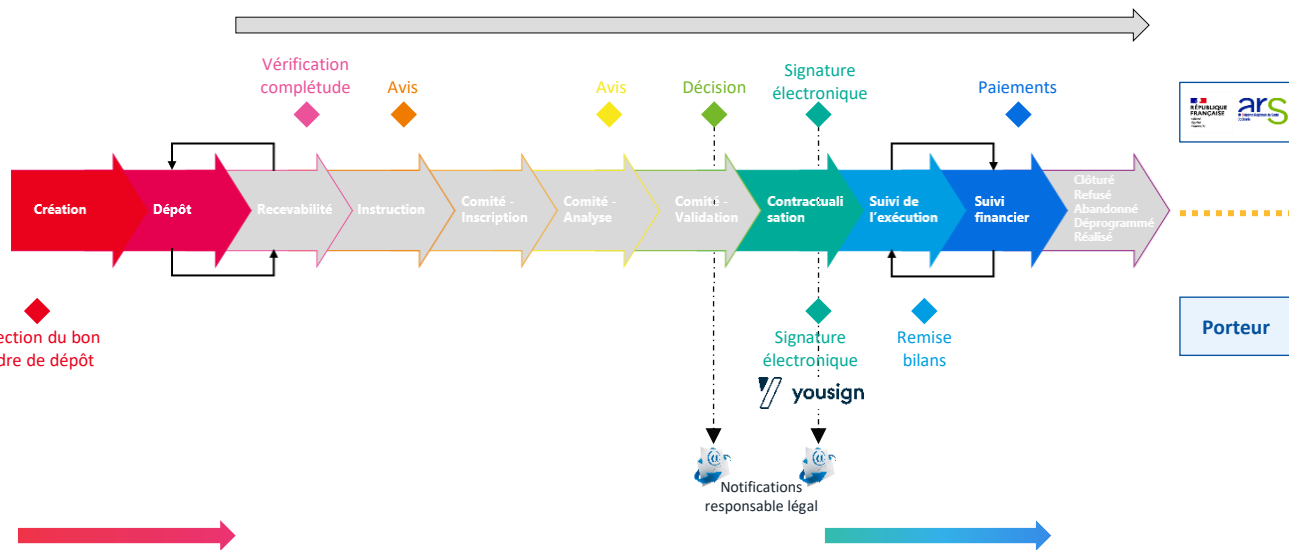
Afin de garantir la bonne orientation des dossiers et de vous guider dans la saisie de vos projets et ainsi permettre le traitement de ces derniers dans les meilleurs délais, les modalités de dépôt \* vous seront systématiquement transmises par mail en amont du dépôt et/ou par vos référents métiers habituels en ARS.

*\* Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de dépôt des projets, éléments à saisir dans les formulaires (fiche descriptive), pièces jointes à fournir, modalités de remise des bilans, ...*



02

## Connexion du porteur à STARS-FIR pour déposer et/ou suivre les projets





**Points d'attention  
lors de la prise en  
main de l'outil**

# Accès et connexion

<https://www.stars-fir.fr/>



Le logiciel est accessible à cette adresse depuis tout poste connecté à internet.

Un identifiant et mot de passe sont nécessaires pour se connecter.

Ils seront communiqués lors de l'ouverture.

CONNEXION

FIR

**SARS**  
SYSTEME DE TRAITEMENT DE L'ALLOCATION DE RESSOURCES EN SANTE

Identifiant

Mot de passe oublié [Créer un compte porteur de projet](#)

SE CONNECTER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

ars  
Nouveaux Récupère le Santé

# 1. Création du compte porteur

1<sup>er</sup> compte créé = **compte maître**

Puis comptes secondaires (après activation par le compte maître)



**Bien identifier en amont qui validera les comptes secondaires car pas de modification possible après création du compte maître !**

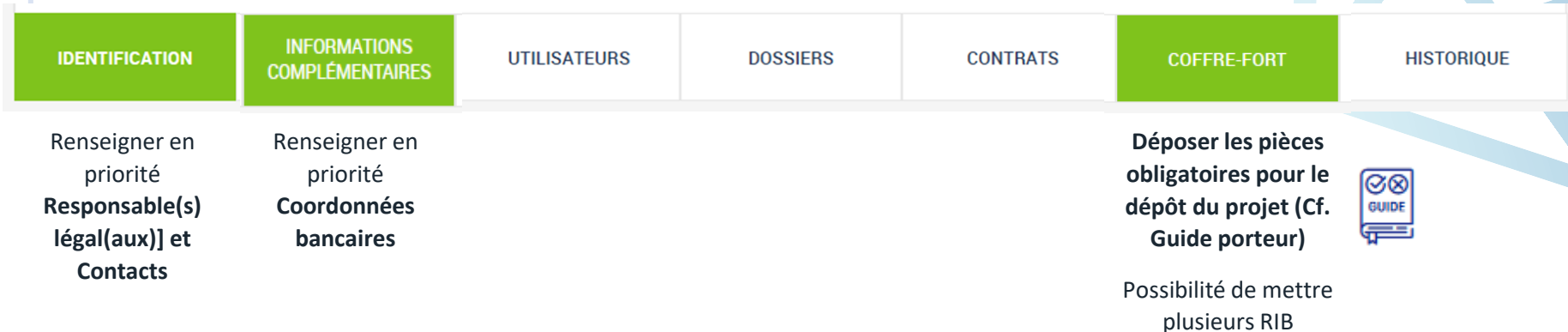
Création des comptes au niveau du n° SIRET : bien définir l'établissement porteur du projet (siège, établissement secondaire...)

Ex : pour les CH => siège administratif du CH, à dissocier de l'EHPAD ou d'autres structures qui doivent être spécifiquement identifiées

The screenshot displays the FIR SIRS web application interface. On the left, the 'CONNEXION' section features the FIR SIRS logo (SIRS SYSTEME DE TRAITEMENT DE L'ALLOCATION DE RESSOURCES EN SANTE) and a login form with fields for email (elodie.gendreau@ars.sante.fr) and password. A 'SE CONNECTER' button is located below. On the right, the 'Créer un compte' section is visible, containing a form with fields for SIRET number, name, first name, phone number, email, and password. A 'SAUVEGARDER' button is at the bottom right of the form. The browser window title is 'Créer un compte - Travail - Microsoft Edge' and the URL is 'https://www.stars-fr.fr/starsfir/servlet/creationComptePopUp.html?EVT=K%7CE-%7CK%...'. A 'outring' logo is visible in the bottom right corner of the application area.



## 2. Renseignement des éléments de l'organisme



L'ensemble des éléments renseignés dans l'organisme sera repris dans le projet et la convention.  
Les responsables légaux et les contacts recevront des notifications lors des étapes clés du projet.

# 3. Demande de financement (1/2)

Chaque direction métier vous informera des modalités de dépôt :

- Période de dépôt
- Cadre de création du projet



Faire **attention lors de la sélection de la région** car c'est un outil national.



Bien **sélectionner le dispositif adéquat** (permet de flécher le projet vers le service ARS compétent).

## Créer un projet

Dans quel cadre souhaitez-vous créer un projet ?

Candidature spontanée

Région

Occitanie

Précisez

Aucune donnée

Aucune donnée

DPR-SP\_...

DPR-SP\_CDS

DPR-SP\_DAC

Pour déposer une demande de financement, nécessité de disposer de certaines informations en amont → réception d'un mail ou à défaut, consultation de la page internet et/ou prise de contact avec vos référents habituels en ARS.

# 3. Demande de financement (2/2)

Compléter les différents onglets :

Pour certains projets, des fiches descriptives ou cahier des charges seront mis à votre disposition pour compléter le projet par la direction métier.

**2 étapes : création et dépôt du projet**

**S'assurer que le dépôt est bien réalisé** (permet le transfert du projet à l'ARS pour examen de la recevabilité et par la suite de la possible instruction).

1  
Téléchargement de la fiche descriptive depuis STARS-FIR au moment de la création du projet

2  
Renseignement des formulaires de STARS-FIR au regard des éléments présents dans la fiche descriptive

# 4. Suivi du dossier

- ✓ Réception de notifications à chaque étape
- ✓ Echanges avec le référent ARS
- ✓ Contractualisation
- ✓ Consultation des paiements
- ✓ Dépôt des bilans (focus)



Pour recevoir les notifications,  
nécessité de demander  
l'enregistrement de l'adresse  
d'envoi STARS-FIR  
([service\\_gestionnaire@stars-fir.fr](mailto:service_gestionnaire@stars-fir.fr))  
dans la Whitelist de votre structure

(Se rapprocher de votre service informatique)

The screenshots show the STARS-FIR web application interface. Key elements include:

- A notification window at the top: "Un avis à être rendu sur des dossiers vous concernant".
- A "Dépôt de la convention signée par les parties" screen with a table for tracking documents.
- A "Tableau d'évaluation des moyens mis en oeuvre pour la réalisation des actions" screen with a table of project metrics.
- A "Liste des paiements (CP)" screen with a table of financial data.



Utilisation de STARS-FIR pour les nouveaux projets.

Les projets en cours ont fait l'objet d'une reprise en mode « simplifié » et seront également consultables dans STARS-FIR.

# Assistance & support

## - Documentation disponible :

- Guide porteur accessible et mis à jour dans STARS-FIR
- Tutoriels
- Webinaire

## - Page internet sur le site de l'ARS OCCITANIE :

[Agence régionale de santé Occitanie | Occitanie](#)

## - Interlocuteurs métiers habituels si problème





**Merci de votre  
attention**

Pour en savoir plus  
sur la santé en Occitanie :  
[www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr)

